

## **SUR LA NOTE DE L'AMBASSADEUR H.SPITZMULLER A PROPOS DU «27 MAI 1960» EN TURQUIE**

*par Cüneyt AKALIN\**

L'intervention militaire du 27 Mai 1960 continue de faire l'objet de débats acharnés. Il y a des intellectuels qui la dénoncent l'accusant d'avoir causé une rupture dans le processus de démocratisation du pays, tandis que d'autres affirment, au contraire, que d'importantes nouveautés, voire des réformes modernisatrices ont été initiées par les militaires en 1960.

Plus de quarante ans se sont écoulés depuis; une durée suffisamment longue pour pouvoir faire une analyse plus objective.

### **L'Armée et la République**

L'armée est la force modernisatrice essentielle de la République turque.

Mustafa Kemal Atatürk, à la tête de l'armée, avait libéré le pays du joug étranger et formé la République en liquidant l'empire ottoman.

Attaché au concept de la souveraineté nationale, Mustafa Kemal Atatürk, ce grand révolutionnaire a toujours cherché à obtenir le soutien de l'Assemblée Nationale. En fait, les décisions historiques de l'abolition du khalifat et de la fondation de la République ont été prises par l'Assemblée Nationale, quoi que ces réformes, on le sait bien, aient été réalisées à l'initiative de Mustafa Kemal dont le charisme personnel avait joué un rôle déterminant dans la lutte contre les forces féodales et réactionnaires.

Dans tous ces initiatives réformistes l'institution la plus rigoureuse du pays, l'armée, ne s'est jamais détachée de la voie républicaine tracée par Mustafa Kemal. Elu président de la république, Mustafa Kemal confiera le

---

\* Docteur en sciences politiques, Université Marmara, İstanbul.

commandement suprême de l'armée à son compagnon d'armes, le généralissime Fevzi Çakmak.

Le système a bien fonctionné durant les deux premières décennies de la République. A la mort d'Atatürk, son successeur à la tête de l'Etat, un autre compagnon d'armes d'Atatürk, İsmet İnönü, a suivi le même modèle instauré par le fondateur de la République. Les généraux attachés aux idéaux de la République ont fait de leur mieux pour conserver les gains des réformes.

Entre-temps, la démocratie multipartitiste, système initié par le président İnönü après la Seconde Guerre mondiale, a fleuri avec la formation de nouveaux partis politiques à côté du Parti Républicain du Peuple, le parti unique du pays jusqu'à ce jour.

Le Parti Démocrate (Demokrat Parti) qui a gagné les élections de 1950 avait adopté le système anglo-saxon qui l'a éloigné du modèle républicain. Les concessions accordées aux réactionnaires pour obtenir les suffrages des foules, accélèrent l'éloignement du pouvoir « Démocrate » des idées d'Atatürk qui, par contre, a suscité des réactions vives au sein de l'armée surtout parmi les jeunes officiers. Ces jeunes républicains formés et éduqués au modèle kemaliste voulaient conserver les gains des réformes.

Les dirigeants du Parti Démocrate n'ont eu ni le bon sens ni la perspicacité pour bien évaluer les critiques des jeunes officiers. İnönü, à la tête de l'opposition, commença à transmettre les messages des jeunes officiers au système politique. Les luttes politiques furent accentuées et radicalisées.

A. Menderes, le leader des démocrates, un anti-communiste pro-américain s'est trouvé dans des difficultés sérieuses à la suite des démarches de l'opposition. Les événements politiques se sont vite aggravés au mois d'Avril 1960.

Les militaires ont finalement dû intervenir et prendre le pouvoir le 27 Mai 1960. Un régime révolutionnaire fut instauré. Le Comité d'Union Nationale, composé de 38 officiers et présidé par le général Cemal Gürsel, commandant de l'armée de terre, a promis au peuple de « retourner aux casernes » dès le rétablissement du système démocratique avec la promulgation d'une nouvelle constitution suivie des élections générales.

### **La Révolution vue par un journaliste français.**

Les événements politiques qui se sont déroulés en Avril/Mai 1960 avaient attiré l'attention de la presse internationale, parce qu'à la même époque des révoltes s'étaient produites en Corée du Sud contre le dictateur anti-commun-

iste et pro-américain Sygman Rhee. La question était de savoir s'il y avait une ressemblance entre la Turquie et la Corée.

M. Eric Rouleau<sup>1</sup>, correspondant du quotidien français *Le Monde* a été invité à Ankara par les autorités turques à la fin du mois de mai 1960 pour qu'il constate, sur place, la stabilité et le calme qui règnerait dans le pays<sup>1</sup>. L'évaluation faite par E. Rouleau sur la crise au sein de l'armée turque à la suite de la marche des cadets était considérée comme erronée par les dirigeants du parti au pouvoir (Demokrat Parti) qui lui avaient demandé de venir en Turquie pour observer et vérifier que son analyse ne correspondait pas à la réalité.

En effet, le 20 Mai 1960 les cadets avaient organisé une manifestation dans les rues d'Ankara et avaient marché des kilomètres sous les acclamations de la population de la capitale. C'était le signe évident d'un mécontentement populaire perçu même depuis Paris. Bien plus, la marche des cadets pouvait bien être le signe d'une révolte. A Paris, les éditeurs du *Monde* étaient en train de chercher une réponse à cette question qui se posait en Turquie, d'une grande importance stratégique au Moyen-Orient surtout pendant la guerre froide. Mais les dirigeants du Parti Démocrate au pouvoir, avec le premier ministre Menderes à leur tête, étaient incapables de comprendre et d'interpréter le sens de la marche des cadets et tentaient de démontrer à l'opinion internationale qu'ils contrôlaient le pouvoir et maîtrisaient le commandement de l'armée. C'est pourquoi ils avaient invité d'urgence les journalistes étrangers en Turquie, dont M. Rouleau.

Celui-ci arriva à Ankara le 25 Mai et entreprit des contacts avec les autorités turques, en particulier avec le ministre des affaires étrangères M.Zorlu, qui lui affirme que "l'armée turque restait fidèle au gouvernement et continue de maintenir sa loyauté derrière les autorités civiles de l'Etat". M. Rouleau rédigea l'interview toute suite et l'envoya à Paris.

M. Rouleau se réveilla de bonne heure le 27 Mai 1960 avec le bruit des palettes des blindés qui circulaient dans les rues de la capitale Ankara, survolé à ras de terre par des avions de combat. Devant son hôtel les blindés avançaient vers le palais présidentiel. Quelle contradiction! Et quel démenti pour *Le Monde*, qui, le même jour, se référant à l'interview du ministre des affaires étrangères M.Zorlu, titrait que « le calme régnait à Ankara », alors que les tanks envahissaient la capitale.

---

<sup>1</sup> Eric Rouleau, *Le Monde*, 27 Mai 1960, M. Rouleau représenta la France à entre 1992-1994.

L'événement tant attendu par la population et par les milieux politiques avait vu le jour le 27 Mai 1960.

### **Les jeunes militaires au pouvoir**

Accusant les responsables du parti politique au pouvoir (Demokrat Parti) d'avoir violé la Constitution, les jeunes officiers de l'Armée turque avaient fini par mettre à exécution leur résolution d'intervenir le 27 Mai 1960 et ont mis fin à un pouvoir civil de dix ans. Les responsables du régime furent arrêtés et mis en prison. C'était un coup d'Etat, au sens propre du terme.

Le chef de la mission française à Ankara, M.Henry Spitzmuller, en envoyant le 27 mai un télégramme toutes les 10 minutes au Quai d'Orsay<sup>2</sup> informa Paris de l'intention des militaires, des événements qui se déroulaient en Turquie et des réactions des autres forces politiques, voire de l'opposition. Le gouvernement français, après avoir hésité pendant quelques jours, a finalement reconnu le nouveau gouvernement provisoire, après consultation des Américains<sup>3</sup>

Les militaires, dont le noyau dur comprenait les jeunes officiers nationalistes (kémalistes) révolutionnaires, avaient rendu publique leur intention, en publiant une Proclamation lue à la radio nationale, dès les toutes premières heures de la matinée du 27 Mai, dont voici des extraits :

*«Les forces armées turques, en raison de la crise dans laquelle se trouve plongée aujourd'hui notre Démocratie et des tristes événements qui se sont produits récemment et afin d'empêcher une lutte fratricide, ont pris l'administration du pays en main....*

*Il est indispensable, pour mettre fin à nos souffrances et pour la sauvegarde de notre existence nationale, que tous les citoyens se souviennent du fait que, en dehors de toute allégeance aux partis, ils sont les enfants d'une même patrie, venant de la même souche, et qu'ils doivent, par conséquent, se traiter réciproquement sans rancune, avec respect et compréhension.»*

Les militaires, après avoir arrêté et emprisonné les responsables du régime déchu, se mirent à élaborer une nouvelle constitution pour le pays. Le parti qui avait formé le régime, le parti Républicain du Peuple, gardait la légalité et son leader İsmet İnönü, l'ancien président de la République, préféra collaborer avec les jeunes militaires pour un délai limité, au lieu de les

<sup>2</sup> Archives Diplomatiques, Ministère des Affaires Etrangères, Europe, 1944-60, La Turquie, La Politique Extérieure.

<sup>3</sup> Archives Diplomatiques, Ministère des Affaires Etrangères, Europe, 1944-60, La Turquie, La Politique Extérieure; FRUS, 1958-60, vol. X, ph. 844.

contrecarrer dès le premier jour. Par contre, M. İnönü forçait les jeunes officiers à retourner au régime parlementaire au plus tard le 29 Octobre 1961. Les militaires se trouvaient face à un dilemme: Soit choisir la démocratie et rendre le pouvoir aux élus civils issus des urnes, soit opter pour le model « Nasserien » et rester au pouvoir pour un délai plus long, afin de rétablir le kémalisme et de réaliser les réformes nécessaires.

Les militaires modérés, à la suite d'une scission au sein du Comité d'Union Nationale, liquidèrent les «radicaux» et les militaires au pouvoir choisirent définitivement la démocratie. Après avoir fondé une Assemblée Constituante avec la tâche d'élaborer une Constitution démocratique, ils accélèrent les travaux de reconstruction politique. Les activités des partis politiques furent rétablies. La nouvelle Constitution présentée au peuple par un référendum le 9 juillet 1961 approuvée par la majorité.

Après avoir exécuté trois principaux responsables de l'ancien régime (premier ministre Menderes, ministre des affaires étrangères Zorlu et ministre des finances Polatkan) les militaires (Le Comité d'Union Nationale) organisèrent les élections du 15 Octobre 1961 et rendirent le pouvoir politique aux élus.

#### **L'intervention observée par l'ambassadeur français :**

M. Henry Spitzmuller, Ambassadeur de France en Turquie envoya une note au Ministère des Affaires Etrangères à Paris, adressé au Ministre des Affaires Etrangères, M. Couve de Murville, sur les " dix-sept mois de régime militaire"<sup>4</sup> le 24 Octobre 1961, dans laquelle il fait une évaluation de la junte. Un témoignage exceptionnel, puisque le document reflète les politiques suivis par l'ambassadeur de France vis-à-vis du régime militaire et donne une idée claire de l'attitude du gouvernement français des années 60.

La première question qui se pose c'était de reconnaître ou de refuser de reconnaître le nouveau régime. La France a reconnu le régime militaire trois jours après l'intervention.

La note de l'ambassadeur datée d'octobre 1961 commence par une évaluation des initiatives des militaires concernant la liquidation du régime déchu. En voici les traits essentiels:

---

<sup>4</sup> Archives Diplomatiques, Ministère des Affaires Etrangères, Europe 1961-65, La Turquie, Europe Meridionale. (Pour éviter les duplications et les répétitions, le texte a été résumé avec attention, réduit d'un quart au maximum)

### ***La liquidation du régime renversé le 27 Mai 1960***

*C'est par fidélité à sa parole que le Comité d'Union Nationale a accompli jusqu'au bout, quelles qu'en puissent être les conséquences, le droit de justice qu'il s'était attribué par l'effet même du coup d'Etat. En dépit de l'opinion internationale, MENDERES et deux de ses Ministres ont été conduits à la potence, le premier expiant principalement le crime de violation de la Constitution, les deux autres pour que leur supplice serve d'exemple à tous les prévaricateurs: telle est la signification particulière que l'on peut donner à ces exécutions. Ils avaient été condamnés, avec la quasi totalité du personnel démocrate ainsi que quelques militaires et fonctionnaires de haut rang, au terme d'un procès dont on peut dire que, selon les concepts turcs, différents des nôtres, il s'était déroulé dans des conditions d'ensemble normales.*

Ce qui attire l'attention c'est la conviction de l'ambassadeur sur le procès politique.

La question suivante concerne le caractère du régime militaire. C'est-à-dire son intention de garder le pouvoir pour les militaires ou de le rendre au peuple le plus tôt possible.

Revenons aux témoignages de l'ambassadeur.

### ***Les militaires ont tenu leur promesse essentielle: une constitution démocratique***

*Dans le même temps où se manifestaient leur rigueur, les militaires n'oubliaient pas leur promesse essentielle: la mise en place d'un régime démocratique. Le pays a été doté d'une Constitution approuvée par référendum. Des élections ont eu lieu dans des conditions normales: on ne reprochera pas à la junte une campagne électorale et un scrutin, placés dans les grandes villes sous le signe de l'état de siège, les autorités n'ayant guère, en fin de compte, abusé de leurs pouvoirs exceptionnels (....)*

L'ambassadeur reprend son point de vue au paragraphe suivant..

*"Il est clair que malgré les apparences les événements du 27 Mai 1960 n'ont ni exprimé ni provoqué un phénomène révolutionnaire....C'est un coup qui ne manifeste pas l'intention de garder le pouvoir, tout au contraire, il insiste au retour démocratique"*

Ceux qui connaissent bien la mentalité des jeunes officiers turcs peuvent commenter facilement ces événements.. L'objectif des jeunes officiers n'était pas de confisquer le pouvoir mais conserver les gains de la démocratie pour le

bien de la République... Une fois que l'on avait puni les responsables de l'ancien régime, on pouvait, et même on devait retourner à la démocratie. C'est la meilleure façon de pouvoir garder la République. Les militaires pouvaient retourner à leur caserne.

Pour le reste, la note de l'ambassadeur nous indique les difficultés devant lesquelles s'est trouvé le régime militaire et nous donne une idée sur les réalités du pays. Parmi ces difficultés, les problèmes économiques prennent la première place.

***- L'obstacle des réformes structurelles n'a pas été franchi***

*La junte a eu clairement conscience que certains des problèmes fondamentaux appelaient des décisions exceptionnelles et graves dont il est peu probable que les risques soient acceptés par un Gouvernement obligé de se défendre contre les méthodes démagogiques classiques d'une opposition sans scrupules. Cet argument a d'ailleurs été invoqué pour justifier la durée prolongée du régime militaire. On a donc beaucoup parlé d'une réforme agraire, d'une nouvelle législation sur les loyers, d'une nouvelle organisation des entreprises d'Etat, toutes largement déficitaires. (...).*

***- La découverte des réalités financières et économiques***

*On n'a pas seulement reproché à MENDERES la violation de la Constitution; on l'a accusé, également, de conduire le pays à la faillite par une politique financière et économique aberrante. Sans doute le Parti Démocrate a-t-il laissé derrière lui d'importantes réalisations (...) Il s'en faut cependant et de beaucoup que tous ces investissements aient été judicieux.. L'absence de plan dans la conception, le désordre dans la réalisation, sans parler de la démagogie pure et déplorable collusion d'intérêts étaient de règle.. (...)*

*Depuis sa prise de pouvoir, la junte a donc dénoncé les incohérences de la gestion financière et économique des Démocrates et stigmatisé, avec quelques excès semble-t-il, leurs prévarications largement majorées pour le besoin de la cause. (...)*

L'ambassadeur Spitzmuller met à l'actif des militaires l'abattement immédiat des dépenses du budget 1960-61.. Celui-ci a assuré l'équilibre du budget grâce à un accroissement de l'impôt aux termes d'une nouvelle législation fiscale. Mais le plus important, c'est le projet de **“l'organisme de planification”**

*“(l’organisme de planification, conçu et installé) c’est sans doute des plus méritoires, qui n’a guère eu le temps, jusqu’à présent, de dépasser le stade de sa propre installation.*

### **A propos des remarques de l’ambassadeur Spitzmuller...**

Quand on fait des observations, on note ce que l’on constate. Celui qui reprend ces documents repense, réévalue et tire des conséquences.

Ce qui importe à l’évaluation d’un changement du pouvoir par la force, c’est tout d’abord l’attitude des gens au pouvoir envers les opposants ou/et les anciens responsables du régime. L’état de droit exige des jugements légaux et ouverts.

#### **1) Le procès des responsables politiques turcs.**

Ayant formé une cour spéciale, plénipotentiaire, les militaires ont été très critiqués à cause des jugements de cette cour d’exception. “Yüksek Adalet Divanı” (Cour Suprême de Justice). A la fin du procès, 15 ex-dirigeants ont été jugés coupables de violation de la Constitution, parmi eux le président de la République, le premier ministre, les ministres des affaires étrangères et des finances. Trois dirigeants furent exécutés, les autres sentences de mort étant commuées en peines à perpétuité.

L’exécution de la peine de mort fut débattue et sévèrement critiquée par différents milieux nationaux et internationaux. Les chefs de gouvernement des grands pays, amis et alliés de la Turquie comme les Etats-Unis, la France, l’Angleterre, ont réagi jusqu’au dernier moment et ont essayé d’empêcher l’exécution de la peine de mort. La décision de l’exécution crea des divergences même au sein du Comité d’Union Nationale. A vrai dire la majorité du Comité n’était pas favorable à l’exécution. Mais, craignant la revanche des forces réactionnaires, l’Armée (Union des Forces Armées) força le Comité d’Union Nationale à signer le verdict des juges. Ce que fit, à la fin, le Comité.

Les observations de l’ambassadeur Spitzmuller à cet égard, affirmant que *“le jugement s’est déroulé dans des conditions d’ensemble normales”* sont la preuve d’un témoignage précieux



**2) "Les militaires ont tenu leur promesse essentielle: une Constitution démocratique"**

Pourquoi les militaires ont-ils intervenu? Est-ce pour profiter des biens sacrés du pouvoir ou pour punir la violation de la constitution dont sont responsables les anciens dirigeants du pays. La question semble un peu illogique; mais nous allons y revenir.

La nouvelle Assemblée Constituante, formée par le Comité d'Union Nationale, s'est réunie le 6 janvier 1961, dans le but de préparer une constitution démocratique. La précédente constitution, datant de l'année 1924, qui correspondait à l'époque de la fondation d'une république révolutionnaire, donnait la priorité au pouvoir exécutif. Ce système constitutionnel et les modifications que les ex-dirigeants de "Demokrat Parti" avaient essayé de réaliser à la fin de leur règne en risquant la violation de la Constitution, étaient vue comme les principales causes de l'intervention militaire. Pour pouvoir garantir la démocratie, l'Assemblée constituante ne voyait d'autre solution que d'appliquer le fameux principe de Montesquieu sur la séparation des pouvoirs. Par conséquent, l'Assemblée Constituante a voulu renforcer le pouvoir législatif dans la nouvelle Constitution. Le projet de nouvelle Constitution fut débattu et approuvé par l'Assemblée Constituante et rendu public le 27 Mai 1961, l'anniversaire de l'intervention militaire. La nouvelle Constitution fut présentée au référendum le 9 juillet 1961 et approuvée par le peuple, entra en vigueur toute de suite.

**3) Des élections ont eu lieu dans des conditions normales**

Le Parti Républicain du Peuple, après avoir opté pour le multi-partisme en 1945, avait organisé deux élections générales, l'une en 1946 et l'autre en 1950 avant de remettre le pouvoir aux mains du parti d'opposition (Demokrat Parti) le 14 Mai 1950. On peut, bien entendu, critiquer plusieurs aspects de la jeune démocratie turque. Mais il faut noter que le système a réussi dès le début (sauf les élections de 46 qui ont provoqué tant de critiques) à organiser des élections libres et honnêtes. Les militaires ne furent point l'exception comme le souligne M. Spitzmuller..

**4) Elle(la junte)a conçu et installé un "organisme de planification".**

Dans son rapport l'ambassadeur Spitzmuller souligne l'incohérence en politique et financière, la lourdeur de la situation économique dont les militaires ne peuvent qu'être accusés au deuxième plan. La solution avancée par

les militaires est "l'idée du plan". L'idée se superpose avec les priorités politiques et intellectuelles de l'époque: "l'Etat social". La Turquie des années 60, contrairement aux concepts ultra-libéraux des années 50, aura une économie planifiée, du moins partiellement dans les secteurs publics, grâce à l'intervention des militaires.

### **5) Le coup n'a pas consisté en une révolution.**

Au premier jour de l'intervention, les militaires avaient avant tout promis la paix civile et la stabilité politique au peuple. Ils avaient en tête, du moins pour une partie d'entre eux, en dehors des prétentions démocratiques, l'idée de faire des réformes socio-économiques. Mais le bilan fait à la fin de l'époque du règne du Comité d'Union Nationale montre une incapacité à promouvoir des réformes fondamentales. Les militaires étaient-ils munis d'une idéologie politique révolutionnaire? On peut penser, à posteriori, qu'une partie d'entre eux portaient vraiment une idéologie révolutionnaire et voulaient réaliser des réformes radicales.

Mais les circonstances internes (le grand parti politique de la République, Parti Républicain du Peuple et son leader historique İnönü) et externes (la guerre froide et la situation geo-politique de la Turquie) en face desquelles se trouvait le pays, ne fournissaient pas une atmosphère favorable à des changements radicaux. Le Parti Républicain du Peuple très attaché au système parlementaire et aux obligations politiques et morales de l'alliance occidentale, força les militaires à rendre le plus tôt possible le pouvoir aux civils. Les militaires ont rendu le pouvoir après avoir organisé un référendum et des élections libres. Ils ne pouvaient pas aller au delà du système politique.

### **Conclusion**

Que peut-on conclure au sujet du rapport de l'ambassadeur Spitzmuller? Il faut souligner tout d'abord l'esprit d'impartialité et d'objectivité de l'ambassadeur français. Il se laisse entendre clairement qu'il n'a aucune sympathie pour le coup d'état; c'est un phénomène politique qu'il refuse catégoriquement, sans entrer dans les détails. Mais, M. Spitzmuller est conscient de sa mission. C'est un diplomate et un témoin devant l'histoire. En insistant pour présenter les deux faces de la médaille, M. Spitzmuller fait des observations qui de nos jours peuvent surprendre.

L'intérêt de ces observations est qu'elles sont en contradiction avec les idées et les préjugés répandus actuellement dans le domaine des sciences sociales. Aujourd'hui on est plutôt enclin à ne voir que le côté interventionniste,

anti-démocratique des militaires. On ignore, on fait semblant de ne pas voir les cotés positifs de ces interventions; ni en Turquie ni dans les autres pays (l'Egypte nassérienne, la plupart des régimes anti-coloniaux etc) Pourtant les réalités sont là dans les archives, dans les documents, dans les livres.... 1960, l'année de l'intervention en Turquie, n'était-il pas en même temps "l'année de l'Afrique Noire" pendant laquelle près de vingt nations se sont libérés du joug colonial? La montée du néo-libéralisme dans les années 80, a amené la pensée politique occidentale en général à attaquer les initiatives et les structures étatiques pour propager les vertus de la démocratie libérale. Mais rien ne change la réalité.

La nouvelle Constitution démocratique est le gain principal de l'intervention militaire du 27 Mai 1960. Tout le monde est d'accord à ce sujet. L'idée de la planification économique et la création de l'état providentiel sont aussi entre les contributions du régime militaire de 1960

Ce n'est pas surprenant du tout pour les esprits critiques. N'était-ce pas Maurice Duverger qui expliquait comment la démocratie était construite par le parti unique (Parti Républicain du Peuple) de son époque?<sup>5</sup> (5) L'histoire du XXème siècle en Turquie montre que les jeunes officiers de l'Armée ont maintes fois joué un rôle prépondérant dans la modernisation du pays. Le 27 Mai 1960 ne fut pas l'exception.

Comme le note clairement M. Spitzmuller, la démocratie, les droits de l'homme, la Constitution démocratique sont des gains acquis d'en haut en Turquie; comme l'étaient les autres acquis du passé: la République, la laïcité, le multipartisme etc.

## ÖZET

### Fransız Elçisi Spitzmuller'in "27 Mayıs" Tanıklığı

Her türlü askeri müdahalenin eleştirildiği Türkiye'nin AB'ye yönelik müzakerelerin başlatılması için askeri kişilerin Ordu dışındaki tüm devlet kuruluşlarından tasfiye edildiği günümüz koşullarında, dönemin Fransa elçisini 27 Mayıs 1960'daki askeri müdahale hakkında 24 Ekim 1961'de kaleme aldığı rapor özel bir anlam kazanmaktadır. 1958-1962 yılları arasında Türkiye'de görev yapan ve doğal olarak dönemin yetkilileri ile birçok kez temas etmiş bulunan elçi M. Henri Spitzmuller, 1961 Anayasası'nın referanduma sunulup

<sup>5</sup> Maurice Duverger, Les Partis Politiques, Armand Colin, pp. 374-380

kabul edilmesinden ve 15 Ekim 1961’de genel seçimlerin yapılmasından sonra Paris’e yolladığı “Askeri Rejimin 17 Ayı” başlıklı raporunda Demokrat Parti’nin devrilişini ve Askeri Yönetimin etkinliklerini özetledikten sonra şu sonuçları açıkça çıkarır:

-Askerler demokratik bir Anayasa hazırlayarak verdikleri sözü tuttular.

-Askerler ekonomiye planlama kavramı getirdiler.

-Eski rejimin sorumlularının yargılanması, bir bütün olarak ele alınırsa, olağan koşullarda cereyan etti.

Bu öğelerin, 1960’ların başında Batı’ya egemen olan demokrasi anlayışına birebir denk düştüğü açıktır. O nedenle, 27 Mayıs’ı bugünden bakarak değil, o günden bakarak incelemek ve değerlendirmek tek doğru yoldur.

Elçi Spitzmuller’in Fransız Dışişleri Arşivi’nde yer alan bu raporu, döneme ışık tutacak niteliktedir.